

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 décembre 2010**

Délibération n° 2010-1906

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Charbonnières les Bains

objet : Aménagement de la section du chemin Vert situé entre le chemin du Grand Chêne et la voie halte du Méridien - Individualisation totale d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Madame Roger-Dalbert

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : lundi 20 décembre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, M. Claisse, Mme Frih, MM. Rivalta, Appell, Ariagno, Augoyard, Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mme Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Galliano, Geourjon, Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Havard, Huguet, Imbert Y., Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Ollivier, Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sturla, Suchet, Terrot, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémiann.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à M. Abadie), Da Passano (pouvoir à M. Vincent), Mme Elmalan (pouvoir à M. Balme), MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini, MM. Passi (pouvoir à M. Claisse), Charles (pouvoir à M. Buna), Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Bouju (pouvoir à Mme Vullien), Mme Peytavin (pouvoir à M. Millet), MM. Vesco (pouvoir à M. Desbos), Assi (pouvoir à M. Petit), Julien-Laferrère, Mmes Bailly-Maitre (pouvoir à M. Le Bouhart), Baume (pouvoir à Mme Vessiller), Bocquet (pouvoir à M. Quiniou), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier, Forissier (pouvoir à M. Meunier), Gentilini (pouvoir à M. Terrot), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Lyonnet), Imbert A. (pouvoir à M. Desseigne), Jacquet (pouvoir à M. Lévêque), Justet, Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Pillon (pouvoir à Mme Cardona), Réale (pouvoir à M. Plazzi), Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Sangalli (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Thévenot (pouvoir à M. Cochet), Touléron (pouvoir à M. Fournel), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Dognin-Sauze, M. Blein, Mme Ait-Maten, M. Albrand, Mme Bab-Hamed, M. Genin, Mme Ghemri, M. Giordano, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Lebuhotel, Nissanian, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, Pierron, MM. Serres, Thivillier, Turcas, Vergiat.

Séance publique du 16 décembre 2010**Délibération n° 2010-1906**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Charbonnières les Bains

objet : **Aménagement de la section du chemin Vert situé entre le chemin du Grand Chêne et la voie halte du Méridien - Individualisation totale d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 novembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 2008-0455 du 15 décembre 2008, le conseil de Communauté a inscrit à la programmation pluriannuelle des investissements la requalification du chemin Vert au sein de la rubrique "développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement".

L'aménagement concerne la section du chemin Vert situé entre le chemin du Grand Chêne et la voie halte du Méridien à Charbonnières les Bains.

Le chemin Vert est une voie de desserte inter-quartiers desservant un habitat pavillonnaire.

Cette voie est dépourvue de trottoirs sur la grande majorité de son linéaire.

Le projet a pour objectifs de :

- sécuriser les cheminements piétonniers de part et d'autre de la rue,
- faciliter les accès des riverains,
- organiser le stationnement par la création d'une poche dédiée.

Le projet participe à l'amélioration de l'accessibilité du domaine public communautaire pour un montant estimé à 190 000 €, notamment par la création ou mise en conformité de deux traversées piétonnes et la création de 760 mètres de cheminement piéton.

Le projet se décompose ainsi :

- travaux de revêtement bitumineux,
- travaux de terrassement,
- construction de murs de clôture,
- abattage et plantations,
- coordination sécurité et protection de la santé,
- signalisation horizontale,
- ouvrages d'eau pluviale,
- divers et imprévus.

Ces travaux seront réalisés courant 2011. Dans cette perspective, il est proposé au Conseil d'individualiser l'autorisation de programme correspondante pour un montant de 580 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve l'aménagement de la section du chemin Vert située entre le chemin du Grand Chêne et la voie halte du Méridien à Charbonnières les Bains.

2° - Décide l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale C1 - Développer la mobilité pour tous en respectant l'environnement sur l'opération n° 2324, pour un montant de 580 000 € en dépenses à la charge du budget principal pour l'année 2011.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 20 décembre 2010.